

Yvan Berrut
Conseiller d'Entreprises en Risques Assurance Dommages
Soutien technique à la vente Suisse Romande
T 058 285 61 49
yvan.berrut@baloise.ch

jmgc Sàrl
Route du Simplon 103
3960 Sierre

Lausanne, le 22 janvier 2026

Madame, Monsieur,

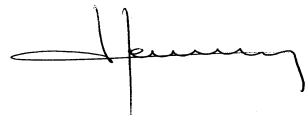
Nous vous confirmons la couverture d'assurance existante.

Confirmation d'assurance pour	Assurance responsabilité civile et du fait des produits
Contrat d'assurance	30/5.014.559-2
Période d'assurance	01.01.2026 – 31.12.2026
Activité assurée	Organisation et exécution des activités de rafting, canyoning, kayak, escalade, raquette, VTT, guide de montagne, école de ski et descente en eau vive
Somme d'assurance	CHF 5'000'000.00 par événement et par année d'assurance pour l'ensemble des dommages survenus au cours de la même année d'assurance
Validité territoriale	Suisse et pays limitrophes

Cette confirmation est établie uniquement à titre d'information et n'octroie aucun droit lié au présent contrat d'assurance au titulaire de cette confirmation. Les conditions contractuelles sont décisives en cas de sinistre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Baloise Assurance SA



Laurent Henry



Yvan Berrut